

**Approbation du compte-rendu du Conseil  
d'administration du 23 septembre 2019.**

## Conseil d'administration du 4 novembre 2019

### Délibération 2019/11/CA-102

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1, L.712-3 ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;*

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent le compte-rendu du Conseil  
d'Administration du 23 septembre 2019.**

Toulouse, le 4 novembre 2019  
La Présidente,




Régine ANDRÉ-OBRECHT

Nombre de membres : 37  
Nombre de membres présents ou représentés : 25

Nombre de voix favorables : 25  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prennent pas part au vote : 0